Essor et déclin des puissances

Fiche méthode

(HGGSP 1re · Thème 2 · Introduction et axe 1 · Essor et déclin des puissances : un regard historique)

La démarche : de la question à la dissertation

1. J'analyse le sujet. Exemple : « L'empire ottoman, de l'apogée à la disparition ». « Apogée » renvoie au XVIe siècle, « disparition » à 1922-1923 ; on définit la puissance (Aron, 1962) et on découpe cinq siècles en moments.

2. Je problématise avec un couple de notions. Force / puissance, essor / déclin, déclin / transformation, causes internes / causes externes, rupture / continuité, puissance mondiale / régionale : la problématique naît de la tension entre les deux termes.

3. Je bâtis un plan qui suit le programme. Pour l'empire ottoman : un acteur, puis un enjeu, puis le démantèlement. Pour la Russie : le point de départ, les phases de la stratégie de puissance, les résultats et leurs limites.

4. J'appuie chaque idée sur un fait daté ou chiffré, je relie toujours le jalon au thème (qu'est-ce que cela dit de la puissance ?) et je ne compare pas terme à terme deux époques trop différentes.

Le réflexe — une puissance se définit par ce qu'elle peut imposer, s'explique par ses fondements, et se juge à sa trajectoire face aux autres.

Cas 1 · Définir et mesurer la puissance

Réflexe — un auteur, une capacité d'action, des champs, deux indicateurs croisés.

Exemple. Montrer qu'un grand territoire ne suffit pas.

Le territoire est une force ; il ne devient puissance que s'il permet d'obtenir quelque chose des autres.

Attention — force ≠ puissance ; aucun indicateur ne suffit seul.

Cas 2 · Expliquer une puissance à son apogée

Réflexe — un fondement, un fait daté, l'État comme acteur des relations internationales.

Exemple. Expliquer la puissance ottomane au XVIe siècle.

Armée permanente, autorité religieuse, routes commerciales, autonomie laissée aux marges, entente avec la France contre les Habsbourg.

Attention — le déclin ne commence pas à Lépante.

Cas 3 · Expliquer un recul

Réflexe — une cause interne, une cause externe, une réforme.

Exemple. Expliquer le recul ottoman au XIXe siècle.

Nationalismes et dette d'un côté, poussée russe et convoitises européennes de l'autre ; les Tanzimat montrent un État qui réagit.

Attention — pas de déclin linéaire ni passif.

Cas 4 · Analyser un démantèlement

Réflexe — les acteurs, ce que chacun obtient, l'épreuve finale.

Exemple. Montrer que la guerre achève un empire déjà fragmenté.

> Pertes en Afrique et dans les Balkans avant 1914, tutelle financière, puis défaite, génocide et traités qui font naître la Turquie.

Attention — Sèvres ≠ Lausanne ; sultanat ≠ califat.

Cas 5 · Périodiser une stratégie de puissance

Réflexe — le point de départ, des phases datées, un instrument classé par phase.

Exemple. Découper la trajectoire russe de 1991 à 2008.

> Effondrement des années 1990, puis reconstruction : État, énergie, regroupements régionaux, soft power.

Attention — la Russie n'est pas l'URSS ; l'éclatement de 1991 n'est qu'un cadrage.

Cas 6 · Évaluer les résultats

Réflexe — un atout et une limite par champ, puis une position nuancée.

Exemple. Discuter le statut de la Russie aujourd'hui.

> Arsenal nucléaire et siège permanent plaident pour une puissance mondiale ; économie de rente, démographie et voisins qui se détournent, pour une puissance régionale.

Attention — analyser, ne pas prendre parti.

Les pièges

- Définir la puissance par une liste de ressources (confondre force et puissance).
- Avoir une vision figée des hiérarchies, ou étudier des États qui ne sont pas des puissances de rang international.
- Traiter l'empire ottoman comme une histoire intérieure, sans les relations internationales, ou de façon déterministe.
- Faire de la diversité des peuples et des religions un handicap dès l'origine, ou sous-estimer le rôle des religions.
- Raconter en détail l'éclatement de l'URSS, ou faire une chronologie de la Russie sans évaluer sa puissance.
- Comparer terme à terme l'empire ottoman et la Russie, étudiés dans des contextes trop différents.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).